

Image not found or type unknown



livret A, entre-t-il en compte pour la pension de réversion?

Par **carotte**, le **11/02/2009** à **01:03**

Bonsoir, mon beau-père est décédé a 89 ans, ma belle-mère 84 ans, demande à bénéficier de la pension de réversion. La CRAM, lui demande les photocopies de ses différents livrets afin de voir combien cela lui rapporte par an. Ceux sont ses économies et n'a que 250 euros de retraite personnelle par mois. Est-ce que c'est normal qu'elle doit fournir un tel papier?
Merci